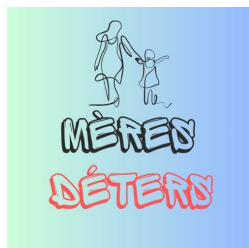


Pacte pour les mères isolées et les familles monoparentales à l'échelle communale



Je soussignée, Juliette CHESNEL-LE ROUX, candidate aux élections municipales de la ville de NICE, m'engage à intégrer dans mon programme 5 engagements de ce Pacte et à les mettre en œuvre si je suis élue :

- **Engagement 1** : Adopter un plan municipal dédié aux familles monoparentales et aux mères isolées avec une vision transversale, un diagnostic, des objectifs chiffrés et une gouvernance partagée
- **Engagement 2** : Réduire les factures et renforcer l'équité des services municipaux pour les mères isolées et les familles monoparentales
- **Engagement 3** : Renforcer et élargir les services publics municipaux pour les mères isolées et les familles monoparentales
- **Engagement 4** : Favoriser l'accès aux soins et à un suivi médical pour les mères isolées et les familles monoparentales
- **Engagement 5** : Favoriser le répit, l'entraide et la solidarité pour les mères isolées et les familles monoparentales

Autre.s engagement.s que je souhaite endosser :

- Créer un statut du parent isolé afin d'accéder automatiquement à des services spécifiques.
- Soutenir par des mesures concrètes l'accès à un logement digne pour les mères isolées et les familles monoparentales
- Accompagner les séparations et protéger les familles monoparentales face aux violences
- Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture
- Faciliter la participation des mères isolées et des familles monoparentales dans la démocratie locale et favoriser l'accès aux droits
- Favoriser l'accès à un emploi stable et compatible avec la vie familiale

Fait à NICE le 8 janvier 2026

Juliette CHESNEL-LE ROUX

